



Syndicat National des Personnels Techniques des Réseaux et Infrastructures

Siège Social : 4, rue des Peupliers 75013 – PARIS
Tél. 01.45.89.33.70 – Fax 01.45.88.79.94 – CCP 753 07 L PARIS

E-mail : SNPTRI@orange.fr

Site : <http://pagesperso-orange.fr/sn.ptte>

Diffusion jusqu'au niveau secrétaires + correspondants DIR

CORPS DES CONTROLEURS : **C.A.P. Centrale 16 juin 2010**

La CAP s'est tenue le mercredi 16 juin pour traiter des mobilités.

La CFDT comme à son habitude n'avait pas de déclaration liminaire à faire et FO a improvisé une déclaration pour traiter de cas particuliers.

Tu trouveras ci-joint la déclaration liminaire faite par les élus CGT, à laquelle l'administration a répondu en ces termes :

Sur les difficultés dans les services, l'administration centrale interpellera les services sur le respect des circulaires et règles de gestion.

Sur l'Exa Pro CTRLP, des études sont en cours sur la nature des épreuves mais la priorité c'est d'abord se pencher sur l'organisation.

Sur la diffusion de documents : il est difficile de faire mieux compte tenu des charges de travail du bureau ATET3 et du manque d'effectifs.

Sur l'opérateur routier national: le ministère a clairement exprimé l'abandon du projet.

Sur la fusion CTRL-TSE : il est impératif d'engager la démarche avant l'été sur l'état des lieux, c'est pourquoi une première réunion est prévue le 30 juin.

Ce projet de fusion est fermement contesté par la CGT qui a présenté son projet alternatif. La proposition consiste à conserver un corps de la catégorie B dans la filière exploitation composé des contrôleurs actuels (reclassés au 2^{ème} et 3^{ème} grade) et qui intègre des CEE/P au 1^{er} grade de ce nouveau corps. Sur ce dernier point, FO partage notre point de vue d'une promotion des CEE/P.

Une seconde réunion aura lieu en septembre pour examiner les pistes possibles, la CGT a rappelé les termes de sa déclaration préalable à la réunion du 12 avril dernier pour qu'une étude de faisabilité soit conduite sur la proposition de la CGT.

Sur la pénibilité pour le corps des CTRL et la bonification : fin de non recevoir de la Fonction Publique et du Budget.

La CAP a ensuite examiné les travaux des Commissions Préparatoires des petits domaines.

Ont été validés les mouvements ci-après :

MUTATIONS AIFMP et PBSM

Ont obtenu un avis favorable de la CAP

Domaine PBSM

Nom Prénom	Service d'origine	Affectation
LANDOIS PIERRE	DDTM50	CROSS CORCEN Poste 86055
VILLAIN NATHALIE	CIFP NANTES	CROSS LA GARDE Poste 84624
DELEFLIE ALEXIS	DDTM 29	CROSS LA GARDE Poste 84628
MAGUEUR BRUNO	DRAM 972	ADJOINT CAYENNE Poste 81360
GARNAUD MORGAN	(TSE) à la DDTM 50	CROSS JOBOURG Poste 80693

L'absence de recrutement dans le corps pose problème dans les services mais de manière plus aigue pour ce domaine car la spécificité technique des postes PBSM exclut bon nombre de postulants issus d'autres domaines.

Cette situation est pénalisante, mais de plus l'administration refuse des postes à des candidats CTRL pour privilégier soit des personnels issus de l'armée ou des TSE.

Si la formation technique des personnels de l'armée leur permet d'assumer les missions de ces postes, la CGT est plutôt réservée sur celle des TSE. D'autant plus qu'il n'y a plus de formation dans ce domaine, excepté depuis cette année 4 semaines qui sont loin de suffire.

Nous avons protesté sur cette situation.

Deux CTRL ont été déboutés sur les 3 postes qu'ils demandaient. C'est inadmissible !

La CAP a été amenée à voter sur l'affectation du TSE au CROSS de JOBOURG.

Proposition défendue par l'administration au regard que cet agent a passé son année de service militaire au CROSS Corcen en 1997 ! Il est actuellement responsable de l'ADS.

A l'unanimité, les OS se sont prononcées contre cette affectation.

La CGT fait remarquer que son affectation actuelle est Responsable de l'application des droits des sols depuis mai 2008.

Domaine AIFMP

Nom Prénom	Service d'Origine	Affectation
LE GUENNEC ERIC	(TE) à la DDT 02	* SN SEINE RESP CIRCONSCRIPTION Poste 81872
LANGLOIS JEAN-JACQUES	DDT 79	* DDTM17 TERRITORIAL 85897 ACC FAC DEP FAV OK CAP
DUFOSSE LAURENT	DDTM 2B	SN SEINE ATELIER MAINTENANCE Poste 80767
ROMAN BERNARD	DDTM 13	OA ET POLICE EAU Poste 84224
MILESI NATHALIE	DDTM 13	* SN RHONE CHARGE ETUDES Poste 81375

Là encore, l'administration imposera un Technicien de l'Environnement sur un poste de CTRL.

Au cours des débats, il a été déploré le manque de lisibilité sur l'affichage des niveaux de

grade, des affectations directes sans passage en CAP (l'administration rappellera aux services leurs obligations), des postes pourvus en interne sans réelle transparence...etc

Domaine AIT

Nom Prénom	Service d'Origine	Affectation
PIQUEREAU JACQUES	DDT 31	DREAL 31 ADJOINT SECU Poste 83477
HOFFMAN ALAIN	DIR SO	DIRSO ANIM SECU PREVENTION Poste 85591
COSTE ERIC	DDT 43	DIRMC CEI LANGOGNE Poste 84061
HAKRANYI PHILIP	DIR Est	DIRE ADJOINT METZ Poste 84816
PEYRARD YVES	DIR CE	DIRCE CHEF DISTRICT LA CHARITE Poste 85409
DANCE CHRISTIAN	DE 975	DDT63 CHARGE ETUDES HABITAT Poste 85592
LEBON ANDRE	DDE 974	DDE974 POLE Poste 85750

Un poste à la DIRCE et les 6 postes ouverts à la DE976 (Mayotte) sont mis à l'étude et traités à une prochaine CAP après avoir obtenu des renseignements complémentaires.

Des CTRL 2^{ème} niveau de responsabilité postulants sur des postes offerts également aux TSE ont vu leur PM 104 plombés par un chef de service pour imposer les candidatures de TSE. **La CGT s'est insurgée contre cet état de fait.**

L'administration centrale semble bien perdue dans la gestion des grades et localement les services font ce qu'ils veulent en s'affranchissant des statuts. **La CGT dénonce cette situation** liée à l'absence de recrutement et à la gestion clientéliste, inexorablement les postes du premier grade peineront à trouver des candidats.

Affectation d'un CTRL sur un poste de TSE offert au 2 corps.

Nom Prénom	Service d'Origine	Affectation
BENDIDI AHMED	DDEA 95	DREAL Centre Poste 77409

Globalement on observe que l'administration prépare dans les services la fongibilité des corps incitée par la circulaire mobilité 2010. La CGT a rappelé son opposition à cette gestion qui manque totalement de transparence et remet en cause les statuts particuliers.

Intégration d'agents fonctionnaires de collectivité territoriale de Mayotte dans le corps des CTRL.

Devant le manque d'information et dans la perspective de voir arriver d'autres dossiers similaire, il est décidé de reporter l'examen de ces situations à la CAP de fin d'année.

BONIFICATIONS domaines AIFMP et PBSM

La CAP centrale prend connaissance pour information des réductions d'ancienneté attribuées au titre de 2008. L'occasion de dénoncer le dispositif qui a changé 3 fois depuis 2007, et se révèle particulièrement injuste et très opaque.

Tous les agents bonifiables ne peuvent pas être bonifiés, les agents écartés le sont sur des

critères très subjectifs, notamment l'administration met l'accent sur la manière de servir. Les élus CGT demandent un point sur les critères appliqués par les services, l'administration centrale est incapable de répondre. Nous déplorons une fois de plus que l'administration centrale laisse tout pouvoir aux chefs de services pour faire ce qu'ils veulent.

REINTEGRATION

Réintégration à la DDTM 13

Nom Prénom	Service d'Origine	Affectation
DAMBRUNE JEAN-PAUL	Réintégration	DIRMED SECURITE PREVENTION Poste 82796

Pour ce cas là, la chef du pôle ressource de la DDTM 13 proposait deux postes de 1^{er} niveau pour satisfaire la réintégration. Finalement Jean-Paul DAMBRUNE sera sur un poste de 2^{ème} niveau de responsabilité.

MUTATION DANS L'INTERET DU SERVICE

Mutation dans l'intérêt du service à la DDTM 56

Nom Prénom	Service d'Origine	Affectation
M HUCHET	DDTM 56 chargé d'opération à AURAY	DDTM 56 instructeur sécurité accessibilité à VANNES

Cet agent a été informé de la suppression de son poste dans le cadre de la réorganisation du service. Il a fait une demande de mobilité, la CAP devait valider que cette mutation soit « dans l'intérêt du service ».

PRE-POSITIONNEMENTS

Dans le cadre de la préparation du transfert du Parc du Tarn et de la création de la DIRM Loire atlantique, 3 pré-positionnements ont été présentés avec l'accord des intéressés.

L'administration se satisfait de l'accord des agents sans réellement prendre en compte la situation liée à ces réorganisations qui avant tout sont imposées.

Si le cas d'espèce marche bien car ces agents restent sur leur poste, qu'en sera-t-il pour le reste de l'exercice ?

L'expérience de 2006-2007 montre qu'à ce jour le problème n'est pas réglé pour tous et c'est au travers des mutations examinées aujourd'hui que l'on observe que des agents tentent encore d'améliorer leur situation.

La CAP centrale ne voit qu'une partie de l'iceberg car la situation des CTRL 1^{er} niveau n'y est pas examinée. Ces situations n'ont jamais fait l'objet d'une étude centralisée.

Les élus demandent de traiter tous les dossiers en même temps et d'avoir l'information sur ceux qui ne sont pas de sa compétence (locale).

QUESTION DIVERSE

Nous avons évoqué les nominations décidées par la CAP de décembre 2009 et mars 2010. Pour ce qui concerne les nominations au grade de CTRL/P et CTRL/D, les nominations sont en cours. Pour la liste d'aptitude seulement 2 chefs d'équipe ont été nommés CTRL sur les 14 retenus par la CAP. Nous devons tout faire pour qu'il n'y ait pas, comme en 2009, de renoncement.

Les élus CGT à la CAP centrale des CTRL.